



COMMUNE DE  
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 7 octobre 2009

**Préavis N° 19/2009 concernant  
l'achat de 4 parcelles de forêt.**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 5 octobre 2009 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 19/2009, où le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 1 avis contraire et 2 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la Municipalité à acquérir les parcelles no 1'193, 215, 272 et 24, pour un montant de CHF 580'039.50 ;
- Autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessaires à cette acquisition ;
- Autoriser la Municipalité à couvrir cet investissement par un emprunt de CHF 500'000.- ;
- Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur une durée de 30 ans.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 5 octobre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava